

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Lancement régional de la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac Édition 2006, du 15 au 21 janvier 2006

LA FUMÉE SECONDAIRE, ÇA NOUS CONCERNE TOUS!

Beauport, le jeudi 12 janvier 2006. La Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DRSP) lance le volet régional de la *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac*, du 15 au 21 janvier.

La semaine abordera le thème de la fumée secondaire d'une manière positive, en mettant l'emphase sur les avantages de ne pas y être exposé et de ne pas y exposer son entourage. Le slogan << **Faire un monde sans fumée !>> démontre ces avantages. Cette campagne vise l'ensemble de la population du Québec, fumeurs et non-fumeurs. L'objectif de cette activité est de sensibiliser la population aux effets nocifs de la fumée secondaire. De plus, cette campagne de promotion de la santé encourage la population à profiter des bénéfices de vivre dans un environnement totalement sans fumée.**

«Être exposé à la fumée secondaire, à la maison, au travail, à l'école, en voiture, dans les bars ou dans les restaurants entraîne de graves conséquences pour la santé» déclare M. Mario Champagne, responsable du Programme de lutte contre le tabagisme à la DRSP. Chaque année au Québec, 136 non-fumeurs décèdent d'un cancer du poumon et 223 de maladies cardiaques causées par l'exposition à la fumée secondaire, et cela dit sans compter les milliers de personnes, non-fumeuses, souffrant de problèmes de santé parce qu'elles ont été exposées à cette fumée. Le deux tiers de la fumée de cigarette n'est pas inhalé par le fumeur, mais est libéré dans l'environnement immédiat et contamine l'air des gens qui sont dans cet environnement. Certaines substances nocives de la fumée secondaire sont incolores et inodores et donc peu perceptibles. Une exposition régulière à la fumée secondaire augmente de 25 % le risque de maladie pulmonaire et de 10 % celui de maladie du cœur.

La fumée de cigarette contient plus de **4 000 substances chimiques**, dont le méthanol (carburant à fusée), l'arsenic (poison pour termites), l'acétone (décapant à peinture) et le cyanure d'hydrogène (poison utilisé pour exécuter les condamnés à mort). Au moins 50 de ces produits sont des cancérigènes connus chez l'humain ou l'animal. La fumée du tabac est la source la plus importante de pollution de l'air intérieur et est nuisible pour les enfants et les non-fumeurs. La fumée secondaire contient au moins 2 fois plus de nicotine (insecticide biologique, un paquet de cigarettes contient une dose capable de tuer une personne si elle la recevait en une seule dose) et de goudron, 8 fois plus de monoxyde de carbone (asphyxiant qui réduit l'oxygénation des tissus organiques), 51 fois plus de formaldéhyde (gaz irritant utilisé comme désinfectant et cancérogène reconnu) et 73 fois plus d'ammoniaque (composé alcalin utilisé dans la fabrication d'explosifs, de fertilisants et de produits nettoyants) que la fumée directement inhalée par le fumeur.

Une personne non fumeuse qui vit avec un fumeur augmente ses risques de développer un cancer du poumon d'au moins 25 % par rapport à un individu non exposé. Les experts en santé reconnaissent qu'une exposition à la fumée secondaire, aussi brève que 30 minutes, peut augmenter dangereusement les risques d'un arrêt cardiovasculaire. Une vaste étude européenne démontre que les non-fumeurs exposés à la fumée secondaire, comme les travailleurs des milieux de la restauration et de l'hôtellerie, ont un risque de plus de 60 % de subir un infarctus du myocarde (crise cardiaque), soit l'équivalent du risque encouru par la consommation de 1 à 9 cigarettes par jour. Les enfants exposés à cette fumée souffrent de 2 à 4 fois plus d'infections que ceux non exposés. Parmi les maladies infantiles provoquées ou aggravées par la fumée secondaire, on retrouve, entre autres, la pneumonie, la bronchite, les infections de l'oreille moyenne, l'asthme, l'amygdalite et les maladies inflammatoires intestinales. Près de 35 % de toutes les morts subites du nourrisson sont associées au tabagisme des mères.

Les considérations sociales sont importantes en matière de tabagisme. Lorsque des individus partagent des lieux publics, la société impose des règles afin de délimiter certains comportements. Ainsi, il est interdit de chanter dans les bibliothèques, de cracher dans les transports publics, de crier au feu dans une salle de cinéma. La nocivité de la fumée secondaire des autres exige, elle aussi, des règles pour protéger les non-fumeurs. Fumer n'est pas une question de choix individuel, les victimes de la fumée secondaire n'ont pas à être exposées contre leur gré aux éléments cancérigènes présents dans la fumée des autres.

Bonne Semaine québécoise sans tabac!

- 30 -

Source : Mario Champagne
Responsable du Programme de lutte contre le tabagisme

Pour information : Ginette Langevin,
(418) 666-7000, poste 215 ou 956-1734